



CONSEIL NATIONAL des 24 et 25 septembre 2016

Texte thématique adopté

Combattre le terrorisme

Les attentats successifs qui ont frappé notre pays depuis janvier 2015 le mettent en grave tension. Ils appellent à une réponse qui doit être guidée par les principes de la République. Nous combattons l'utilisation qui est faite des attentats par une partie de la droite et l'extrême droite, dont les propos scandaleux tendent à mettre nos compatriotes de confession musulmane sous le coup d'une suspicion généralisée. Ces propos participent de la diffusion de l'idéologie du choc des civilisations que nous refusons et qui sont dangereux pour la République. Voilà le terrain de la confrontation identitaire vers lequel veulent nous entraîner les djihadistes, voilà ce dont se nourrissent la droite et l'extrême droite. C'est précisément contre cela et contre l'idée sous-jacente d'une guerre des religions qu'il faut s'élever. De cela, notamment par le débat nauséabond sur la déchéance de nationalité qu'il a suscité, le gouvernement est aussi responsable.

Nous refusons que ces attentats soient le prétexte à une évolution sécuritaire et liberticide de notre pays. Nous nous sommes ainsi opposés à la prolongation de l'état d'urgence, parce que nous estimons que ces dispositions sont attentatoires à nos libertés tout autant qu'inefficaces contre le terrorisme.

Pour autant, le terrorisme est une réalité que nous devons combattre et éliminer si nous sommes demain au pouvoir. Il faut donc s'attacher à en définir concrètement les moyens. La réponse au terrorisme se situe sur trois terrains : le terrain géopolitique, le terrain de la sécurité intérieure mais aussi sur le terrain des principes républicains.

1. Combattre Daesh sur le terrain géopolitique

C'est d'abord sur le terrain opérationnel qu'il faut vaincre Daesh. En effet, les récents revirements qu'il a subis ne signifient pas que la guerre soit finie. La récente prise de Manbij par les troupes kurdes du YPG est une bonne nouvelle mais la situation sur le terrain n'est pas réglée. En outre, il faut s'attacher à créer les conditions pour qu'une fois vaincu, il ne puisse renaître sous d'autres formes et appellations.

La politique étrangère de notre pays est à refondre de fond en comble. À la remorque des États-Unis, le gouvernement s'est fourvoyé dans des alliances et des interventions coupables. Que ce soit son soutien aux pays du Golfe, dont l'implication dans le développement des idéologies salafiste et wahhabite est majeure sur le plan idéologique et financier, ou son soutien au régime autoritaire d'Erdogan en Turquie, le gouvernement a tout faux. Notre pays doit retrouver les moyens d'une politique indépendantiste. Il doit commencer pour cela par abandonner le suivisme qui a caractérisé notre politique étrangère depuis le mandat de Nicolas Sarkozy. La politique de déstabilisation des États, menée sous l'égide des intérêts des États-Unis, n'a pas fait avancer la démocratie. C'était le cas en Irak, puis en Afghanistan, puis en Lybie. Cette politique à courte vue n'a fait que miner les espoirs de démocratie, fragiliser la région et provoquer des rancœurs sur lesquelles prospèrent des groupes comme Daesh.

Il faut revenir au cadre de l'ONU. Notre première exigence est donc d'arrêter les interventions hors mandat de l'ONU. C'est un préalable.

La deuxième exigence que nous portons, est de mettre en place une grande coalition contre Daesh et toutes les formes de terrorisme islamique. Celle-ci doit réunir tous les États qui luttent réellement contre Daesh et contre tous les groupes terroristes sur le terrain, et plus généralement par tous les acteurs engagés sur le terrain dans cette cause, à commencer par les Kurdes. Toute intervention qui serait décidée par cette coalition ne pourrait donc se faire hors mandat de l'ONU. Il appartiendrait à la France, en fonction de ce mandat et de ses objectifs, de décider ou pas de s'y joindre par un appui logistique voire aérien.

Dans l'immédiat, il faut aider ceux qui combattent le plus efficacement Daesh sur le terrain. Il faut donc soutenir les Kurdes du Rojava. Leur lutte, sur le plan militaire comme sur le plan idéologique, est essentielle. Les principes inscrits dans la Constitution du Rojava sont les nôtres. Ils promeuvent la liberté, la laïcité, l'égalité des femmes et des hommes, la justice sociale et la démocratie.

Le gouvernement français doit donc les soutenir sans détour. Nous devons l'y pousser et travailler à une solidarité internationaliste. La mise en place de délégations au Rojava, le soutien et la popularisation de leur lutte en France, l'organisation d'outils de solidarité concrète, l'aide des collectivités dans lesquelles nous pouvons agir (à l'exemple du vote initiant un jumelage de la région Occitanie avec le Rojava sur la proposition de nos élu-e-s), sont des moyens concrets d'y travailler ainsi que la bataille pour sortir le PKK de la liste des organisations terroristes.

Ce travail est essentiel : l'après Daesh est déjà en germe. La Russie et les États-Unis s'y préparent. Soutenir le Rojava est donc essentiel. Il ne s'agit pas pour nous de promouvoir l'idée d'un État réunissant tous les Kurdes, ce que nos partenaires Kurdes en Turquie ou en Syrie ne demandent pas. Il s'agit au contraire de mettre en valeur le confédéralisme démocratique qui peut être une piste et une solution pour reconnaître les droits nationaux du peuple Kurde dans chacun des États où il vit.

L'expérience autonome du Rojava porteuse des principes universalistes de liberté, de laïcité et d'égalité, auxquels nous adhérons, est un point d'appui dans la région et un sujet d'espoir pour le dénouement sur le terrain des conflits. La favoriser est donc une nécessité.

La troisième exigence incontournable est d'attaquer Daesh économiquement. Tout comme les raisons qui poussèrent les forces états-unisiennes comme françaises à intervenir dans l'ensemble de la région furent d'abord et avant tout économiques, l'objectif de la création du Califat est également d'abord et avant tout étroitement lié aux enjeux économiques et notamment énergétiques de la zone : le pétrole et le gaz. Daesh a pu se développer grâce à la complicité des monarchies du Golfe, à la vente du pétrole et du gaz transitant par la Turquie, achetés indirectement par l'Union européenne. Nous devons exiger de la France et de la communauté internationale que des enquêtes et poursuites soient enclenchées à l'encontre des multinationales qui ont collaboré ou collaborent avec Daesh, à l'instar des éléments révélés par l'enquête du Monde sur Lafarge. Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour lutter contre les financements dont les groupes terroristes profitent. Cela suppose de donner les moyens aux services compétents en lieu et place de l'affichage sécuritaire dans lequel nous enferme le gouvernement.

2. Se protéger sur le plan intérieur

La réponse au terrorisme dépend aussi de ce qui est mis en place sur le plan intérieur. Depuis Sarkozy, les services de renseignements intérieurs et extérieurs ont été désorganisés et affaiblis. Sarkozy avait supprimé 12 000 postes de policiers et de gendarmes dans le cadre de la RGPP. Les politiques d'austérité qu'il a initiées et que Hollande a largement prolongées, ont désarmé l'État, dans toutes ses missions régaliennes, y compris la sécurité. La disparition de la police de proximité qui agissait au plus près des habitants, le manque de moyens alloués à la justice, notamment antiterroriste, la diminution des services publics sont autant de coups portés à la République et aux moyens concrets d'agir sur les facteurs du terrorisme. Le recul de la République dans nombre de territoires agit comme un terreau qui favorise le travail des recruteurs de Daesh. Par ces politiques, l'État laisse croître les dangers communautaires et identitaires et amoindrit ses moyens d'y réagir.

Après les attentats de janvier puis novembre 2015, Hollande a opéré un revirement, affirmant que le pacte de stabilité budgétaire ne pouvait passer devant le « pacte de sécurité ». Force est de constater que cette réaction est encore bien faible par rapport aux enjeux.

Il faut développer un travail concret, à rebours de tous les discours démagogiques, jouant sur les peurs de nos concitoyens.

Ainsi, l'état d'urgence a surtout servi contre le mouvement social, écologique et citoyen. C'est une mesure liberticide qui n'a pas l'efficacité proclamée par ses promoteurs. Renoncer à nos libertés est précisément ce que les terroristes veulent que nous fassions. Il faut, au contraire, développer une politique conforme aux principes républicains. La réponse ne peut donc être dans les restrictions de libertés publiques, mais dans la priorité donnée aux moyens humains dans tous les domaines d'intervention.

Le développement massif du renseignement électronique n'est pas la solution. Les dispositifs permis par la loi sur le renseignement sont liberticides et inefficaces. Ils développent une captation massive de données sans aucun discernement là où il faudrait au contraire privilégier le renseignement humain. C'est donc à une redistribution des priorités qu'il faut s'atteler. La première priorité est de fournir aux services de renseignement les moyens humains et matériels dont ils manquent. Au-delà des effectifs ce sont également des financements dans le fonctionnement des services qu'il faut relancer. Les services d'urgence doivent également être renforcés.

Dans le domaine des dispositifs inopérants dont l'utilité n'est que politicienne, il faut compter aussi l'opération Sentinelle qui mobilise des forces militaires pour un résultat nul. C'est une absurdité qu'il faut arrêter. Les budgets alloués au « tout » vidéo surveillance ne sont pas non plus la réponse, pas plus que l'armement des polices municipales qui sert souvent de prétexte à la suppression de forces de police nationale sur le terrain. L'exemple tragique de Nice montre que ces outils n'ont pas été capables ni de prévenir les actes terroristes ni même d'en atténuer vraiment les effets.

Nous nous prononçons donc pour une politique de renseignement et une politique judiciaire à la hauteur des enjeux, ce qui implique au premier chef de renoncer au dogme absurde de l'austérité budgétaire.

3. Combattre le discours du choc des civilisations

La lutte contre le terrorisme est aussi une lutte de principes.

Daesh n'est pas une attaque contre de prétendues « valeurs occidentales ». Les premières et plus nombreuses victimes de Daesh sont d'ailleurs les musulman-e-s en Irak. Daesh s'attaque à la France pour ses interventions à l'international.

Et Daesh prend pour cible nos principes politiques républicains pour mieux contribuer à la dislocation de notre société, dans le but de nous affaiblir. Ce serait donc une erreur fatale que de nous laisser entraîner par Daesh sur le terrain du choc des civilisations. Ses actions ont, en effet, moins un objectif militaire qu'un objectif psychologique. Il veut terroriser et pousser les Etats qui y sont confrontés à sortir de l'état de droit, il espère fissurer nos sociétés en provoquant un repli communautaire. Il compte prospérer sur les réactions anti musulman-e-s et le racisme ordinaire, qui se développe après chacun de ses attentats, pour accentuer les divisions. Nous devons y résister et y opposer la force des principes républicains.

Il serait donc à la fois contre-productif et scandaleux de renoncer à l'état de droit. Le faire serait en réalité faciliter le travail à ces idéologies, qui ont pour objectif de nous faire renoncer à nos libertés individuelles et collectives. C'est donc avec les moyens de l'état de droit qu'il faut combattre. L'accumulation des lois antiterroristes (16 depuis 1986 !) n'aura servi qu'à entretenir un climat délétère dans notre pays, sans que leur efficacité ne soit jamais questionnée. En cette matière, comme en bien d'autres, nous regrettons que le gouvernement français se donne comme principe le décalque de ce qui a échoué aux États-Unis. Il a préféré imiter le Patriot Act par la loi renseignement. Certains proposent même l'internement préventif des fichés S, de manière complètement démagogique et incantatoire. L'ouverture de Guantanamo a été regrettée par les Américains eux-mêmes : le sacrifice des principes aura été, là-bas, inefficace. Nous ne voulons pas que notre pays s'engage dans cette voie.

Être ferme sur nos principes implique d'avoir une réaction juste et adaptée à la propagation de l'idéologie salafiste. Elle est un terreau sur lequel le terrorisme fondamentaliste s'appuie, à laquelle s'ajoute une propagande djihadiste sur internet diffusant une vision nihiliste de la société. Pour autant, il faut se garder des principes d'explication simpliste pour restituer la complexité des motifs qui poussent à l'acte. Le tueur de Nice n'avait manifestement aucune pratique ni aucun des caractères du mode de vie des salafistes. À l'inverse, une personne qui a une vision intégriste de sa religion ne devient pas pour autant un tueur de Daesh. Il faut donc intégrer dans nos analyses la dimension multifactorielle du passage à l'acte des tueurs, dans ses causes économiques et sociales, tout autant que religieuses, tout comme la multitude des modes opératoires de Daesh.

Cela nous invite à proscrire tout amalgame trop rapide. Nous devons combattre idéologiquement le communautarisme et toute vision intégriste de la religion ; mais nous devons prendre garde à ce qu'une seule religion ne se sente pas non seulement visée par ce combat mais aussi au final seule concernée et responsable du terrorisme.

Pour nous opposer aux visions communautaristes, ethniques et intégristes nous nous appuyons sur l'outil de la laïcité, telle que définie par la loi de 1905. C'est un cadre auquel nous ne souhaitons pas déroger.

Nous nous opposons aux ambiguïtés et glissements qui détournent la laïcité de son sens premier à valeur universelle. La question n'est pas de bannir toute expression religieuse de l'espace public, mais de protéger la sphère où se forment les jeunes de toute influence de ce type et empêcher toute privatisation de l'espace public par une seule pratique religieuse. Il faut donc veiller à expliquer ce qu'est la laïcité. Elle

n'est pas une arme tournée vers les religions, et a fortiori vers une seule religion, mais l'outil qui permet la coexistence de tous les citoyens et leur garantit leur liberté de conscience. Elle doit s'accompagner d'une égalité de traitement de toutes et tous, sous peine de devenir synonyme de discrimination.

C'est précisément ce que l'affaire du burkini illustre : rien dans la loi de 1905 ne permet de condamner le port d'un vêtement religieux dans la rue. La loi interdisant la burqa, quels que soient les avis à son sujet, n'a pas été instaurée au nom de la laïcité, mais parce que ce vêtement était gravement attentatoire à la dignité humaine et ne permettait plus la reconnaissance du visage. Le burkini ne saurait être considéré comme un vêtement neutre. C'est le symbole d'une oppression patriarcale que nous combattons. Par quel moyen lutter ?

En République, l'émancipation passe par la bataille culturelle, idéologique et l'accès aux droits. Rarement par des interdits ! Encore moins par des arrêtés locaux ou des lois spécifiques ciblant une catégorie des citoyen-ne-s !

L'exemple du burkini montre exactement ce qu'il ne faut pas faire contre le terrorisme. Au nom de la lutte contre le terrorisme et le terreau sur lequel il est censé pousser, on s'en prend autoritairement, et même illégalement, à une manifestation minoritaire exploitée par les intégristes de l'islam. À l'arrivée, le résultat est catastrophique. Tout d'abord parce que lutter contre la propagation de cette vision de la religion par des mesures autoritaires et discriminatoires contraires au droit victimise ces intégristes, et parce que cela pourrait même, à force, entraîner une réaction de solidarité de toute une communauté se jugeant au final injustement maltraitée, voire assimilée aux djihadistes, soit très exactement ce que veulent ces derniers.

C'est donc donner un point aux terroristes dans leur objectif de pousser le pays à une guerre identitaire. C'est également donner des armes à la droite et l'extrême droite qui s'en nourrissent.

Nous ne voulons pas galvauder la laïcité qui est le cadre et la méthode universelle du vivre ensemble et du respect de la liberté de conscience. C'est pourquoi celles et ceux qui, à gauche, ont mis dans le même sac interdiction des signes religieux à l'école et du burkini commettent une lourde faute. Elles et ils participent à la désorientation dont se nourrissent aussi les identitaires de tout poil. De la même manière ceux, comme Manuel Valls, qui proposent une « laïcité concordataire » avec l'islam contribuent à miner le cadre républicain. Ce serait un recul historique et une véritable défaite idéologique.

Lutter contre le repli identitaire suppose une bataille culturelle qui commence par l'éducation aux principes républicains, tant dans l'Éducation nationale que par le biais du sport et de la culture, particulièrement malmenés par l'austérité budgétaire.

Combattre efficacement le terrorisme c'est donc aussi ne pas céder un pouce dans la bataille idéologique à laquelle Daesh veut nous amener. Elle doit nous inciter à respecter et défendre nos principes républicains de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité. Ceux-ci doivent être réexpliqués inlassablement à nos concitoyens. Elle rend encore plus urgente la nécessité de donner des perspectives à toutes et tous en construisant un avenir en commun.